



**SERVICE DE PRESSE**

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Annonces du 1<sup>er</sup> Ministre : première réaction de Force Ouvrière**

FO réaffirme la nécessité d'une augmentation générale des salaires et du pouvoir d'achat et sa revendication de l'ouverture de négociations en ce sens.

A ce sujet, FO constate que le gouvernement ne semble pas bouger sur le SMIC. La hausse indiquée de 3% correspond en effet au 1,8% attendu du seul fait de l'inflation et de l'effet du basculement des cotisations sociales sur la CSG. Cela ne répond pas à la revendication de FO d'une hausse significative du SMIC qui permette d'entraîner plus largement les hausses de salaires dans les conventions collectives. Demeure insatisfaite également la revalorisation du point d'indice dans la Fonction publique.

Pour FO, les retraités ne doivent pas non plus être laissés pour compte.

L'annonce concrète que vient de faire le Premier Ministre est celle d'un moratoire sur les taxes et la stabilité du coût de l'électricité. Elle répond à une demande faite notamment par FO pour permettre l'installation d'un dialogue, et en particulier du dialogue social.

FO retient une amorce de réponse à sa demande de généralisation de la prime transport et relance le gouvernement en ce sens. Une réunion tripartite (ministère du travail, employeurs et syndicats) rapide est indispensable.

Sur la fiscalité et les services publics, évoqués par le Premier Ministre, FO porte et portera ses revendications de longue date : nécessité d'une réforme fiscale en faveur d'une réelle et effective progressivité de l'impôt, indispensable à son rôle de redistribution des richesses et de réduction des inégalités, et maintien des services publics de proximité dotés des moyens et effectifs indispensables.

La confédération maintient son appel aux syndicats à agir sur les salaires dans les branches et les entreprises.

Paris, le 4 décembre 2018

**Contact :**

**Yves VEYRIER**

**Secrétaire général**

[yveyrier@force-ouvriere.fr](mailto:yveyrier@force-ouvriere.fr)

Secrétariat : 01.40.52.86.01

**Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE**

141 avenue du Maine – 75680 PARIS CEDEX 14 - Tel : 01 40 52 82 00

Siret : 784 578 247 00040 – Code APE 9420Z